

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

D'ABITIBI-QUEST

**PORTRAIT
AGROALIMENTAIRE
DE L'ABITIBI-QUEST ET DU
NORD-DU-QUÉBEC 2023**

PORTRAIT AGROALIMENTAIRE DE L'ABITIBI-OUEST, VILLEBOIS ET VALCANTON 2023

Réalisation

Équipe de la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest

Coordination, recherche de données, analyse et rédaction

Gaston Gadoury, chargé de projet

Mathieu Guillemette, chargé de projet

Supervision

Thérèse Grenier, directrice générale

Collaboration

MAPAQ, MRC d'Abitibi-Ouest

Révision linguistique et mise en page

Sylvie Déziel, adjointe administrative

ISBN : 978-2-9816211-6-0

Table des matières

Références

Introduction

Mise en contexte 5

Le milieu agricole

Exploitations 7

Exploitants 8

Utilisation des terres 9

Pratiques de travail du sol et aménagement 10

Revenus, dépenses et capital agricole 11

Les productions

Les productions animales 13

La production laitière 14

La production bovine 15

La production ovine, les autres productions animales 16

Les productions végétales 17

Avoine, orge, céréales et autres, fermes maraîchères
à petites surfaces 18

Production biologique, la transformation alimentaire,
la mise en marché 19

Conclusion

Annexes

Références

Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 2021.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/32-26-0004/322600042021001-fra.htm>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/abitibitemiscamingue/Pages/accueilregion.aspx>

MRC d'Abitibi-Ouest. Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR-04), 2^e génération.

<https://www.mrcao.qc.ca/fr/schema-d-amenagement-et-de-developpement>

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

<https://www.observat.qc.ca/recherche?q=Agriculture#.ZAoO6nbMK70>

Institut de la statistique du Québec

<https://statistique.quebec.ca/fr/statistiques/par-themes/secteurs-economiques/agriculture>

INTRODUCTION

Afin d'obtenir une lecture compréhensive et contextualisée du secteur agroalimentaire en Abitibi-Ouest et au Nord-du-Québec¹ (AONQ), la Société d'aide au développement des collectivités de l'Abitibi-Ouest (SADCAO) a entrepris de mettre à jour le portrait de l'agriculture de son territoire.

Les données recueillies pour chaque élément du portrait sont issues de recherche documentaire, principalement de bases de données agroalimentaires, notamment de celle du recensement de l'Agriculture 2021 de Statistique Canada et d'autres documents de données et d'analyses. Dans ce sens, ce portrait est tributaire de la qualité des données mise de l'avant par les différentes sources d'où elles sont tirées. Toutefois, l'équipe de la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADCAO) s'est assurée d'utiliser les données les plus à jour disponibles.

Bonne lecture !

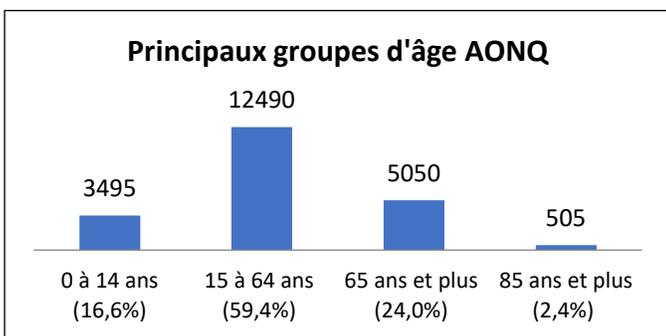
¹ Note : Étant donné que les fermes de la région Nord-du-Québec sont peu nombreuses et situées principalement dans le secteur Villebois et Valcanton, certaines données de superficies ont été volontairement omises dans cette version du portrait.

MISE EN CONTEXTE

Niché à l'extrême nord-ouest de la vaste région de l'Abitibi-Témiscamingue, limité par l'Ontario à l'Ouest et au nord par la région Nord-du-Québec (49^e parallèle), le territoire de l'Abitibi-Ouest est érigé en MRC depuis le 1^{er} janvier 1982. Elle couvre environ 3 630 km², elle est composée de 21 municipalités locales et de deux territoires non organisés (TNO). Le Recensement de la population 2021 indique une population de 20 526 résidents, dont Val-Saint-Gilles est la plus petite municipalité avec 175 résidents et la ville de La Sarre est le périmètre urbain le plus habité avec ses 7 201 résidents.

Quant au territoire de Valcanton et Villebois, ces localités gérées par le gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, couvrent une superficie de 84,5 km² et recensent en 2021 un nombre de 512 résidents.

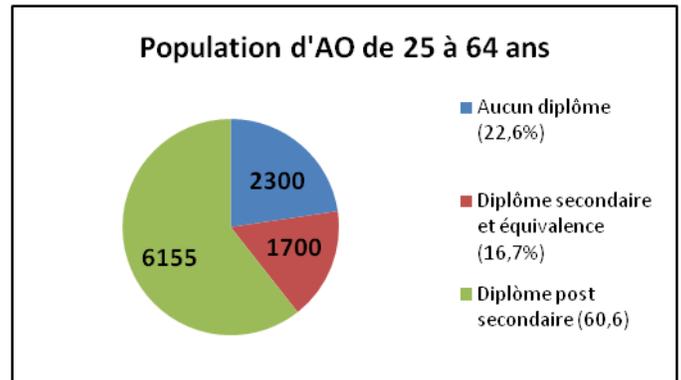
L'âge médian de la population est de 46,8 ans dont 10 790 résidents s'identifient au genre homme et 10 250 résidents au genre femme. Les principaux groupes d'âge de la population en 2021 sont :



La taille moyenne des familles est de 2,8 personnes et le nombre moyen d'enfants dans les familles est de 1,9 personne.

L'indice de remplacement de la population est de 69 % (80 %/AT), soit 0,69 personne de 0-14 an pour remplacer 1 personne de 65 ans et plus, cela indique un taux de vieillissement élevé en Abitibi-Ouest.

Les statistiques du revenu d'emploi en 2020 pour la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés indiquent que le revenu d'emploi moyen pour les travailleurs bénéficiant d'un revenu était de 46 920 \$ et que le revenu moyen des ménages était de 83 400 \$ pour la même période.



Plus de 6 000 personnes de 25 à 64 ans possèdent un diplôme post secondaire en Abitibi-Ouest.

L'indice de remplacement de la main-d'œuvre est de 51,5 % (66 %/AT), soit 0,51 personne de 20-29 ans pour remplacer 1 personne de 55-64 ans, on y voit un déficit important de remplacement de main-d'œuvre idéalement de 1 pour 1.

L'économie du territoire est davantage orientée vers l'exploitation des ressources naturelles, dont le secteur primaire et les activités reliées à l'agriculture, à la foresterie et à l'extraction minière. La structure économique se distingue significativement de celle de l'Abitibi-Témiscamingue et de la province, puisque 18,6 % des emplois de l'Abitibi-Ouest occupent le secteur primaire, comparativement à 13,7 % pour l'Abitibi-Témiscamingue et 3,2 % pour l'ensemble du Québec en 2022.

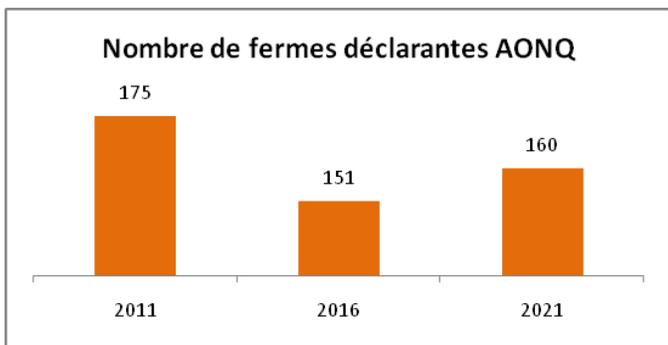
L'Abitibi-Ouest compte en 2020 un taux élevé de personnes à faible revenu dans les ménages privés, soit 14,2 % comparés au taux régional de 13,2 % et Québécois de 12,6 %. De même, en 2021, 5,9 % de la population de 18-64 ans était prestataire de programmes d'assistance sociale, le plus élevé de 5 territoires de MRC de la région (4,8 %).

Pour 100 personnes qui quittent le marché du travail, l'Abitibi-Ouest n'a que 51 personnes pour les remplacer.

**LE
MILIEU
AGRICOLE**

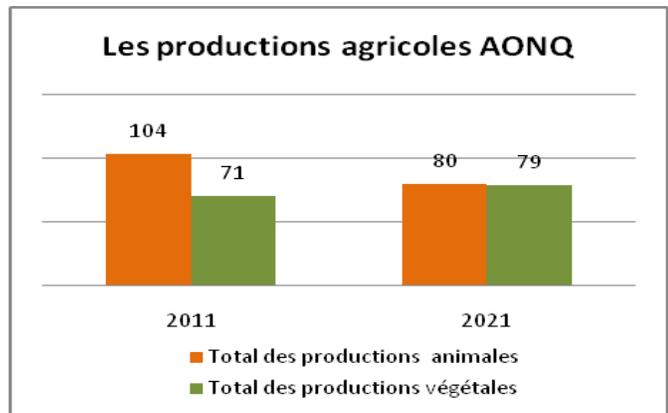
EXPLOITATIONS

Les plus récentes données nous permettent de constater un léger accroissement du nombre d'exploitations agricoles totales entre 2016 et 2021, passant de 151 à 160 Abitibi-Ouest et Nord-du-Québec (AO-NQ), une tendance qui se renverse suivant un déclin soutenu depuis près de 40 ans.



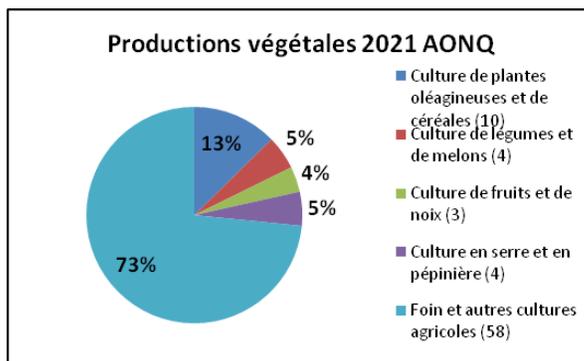
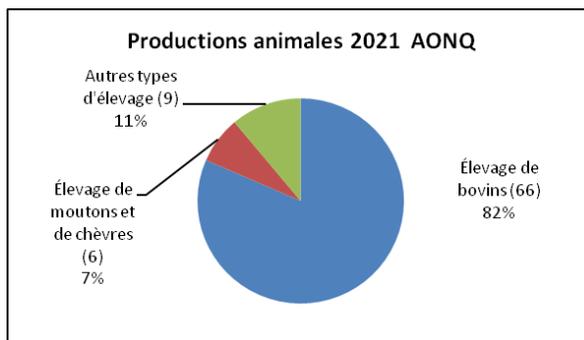
En AONQ, le nombre de fermes est passé d'environ 175 en 2011 à 160 en 2021, une baisse de 6,8 % en dix ans. Le nombre total des productions en 2021 représentaient 27 % des 588 exploitations en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

Le nombre de fermes déclarant des productions animales et des productions végétales en 2021 est pratiquement identique



(80/79). Comparativement, en 2011 le nombre de productions animales s'établissait à 104 fermes. Il s'agit d'une diminution de 24 élevages représentant une baisse de 30 % sur une période de dix ans.

Les fermes en productions végétales, au nombre de 79 en 2021 versus 71 en 2011, ont quant à elles enregistré une hausse de 8 exploitations, représentant une augmentation de 11 % des productions végétales en AONQ. La hausse se trouvant principalement dans la culture du foin et des autres petites cultures.

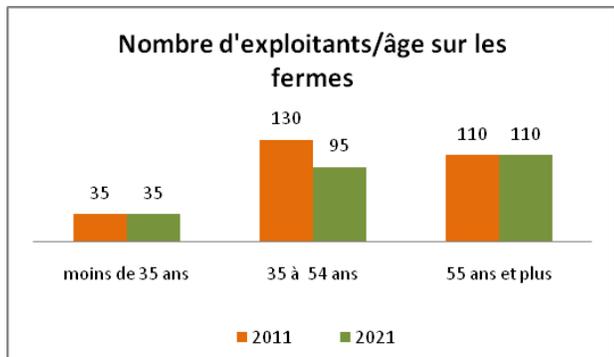


Augmentation de 9 fermes en AONQ entre 2016 et 2021.

EXPLOITANTS

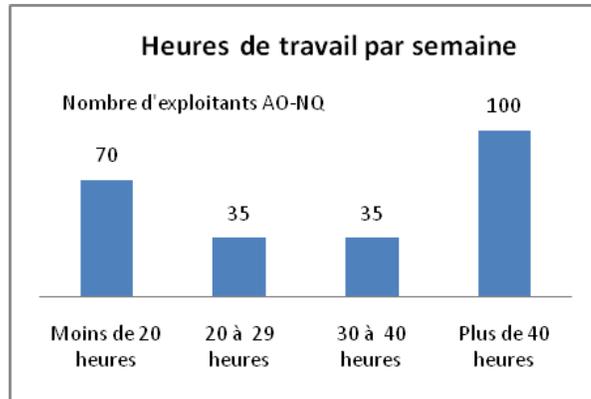
Le nombre d'exploitants de fermes est passé de 275 en 2011 à 230 (-19,6 %) en 2021. L'âge moyen des exploitants a légèrement augmenté, passant de 50,1 à 51,5 ans. Le nombre de fermes d'exploitants de 35 ans et moins et de 55 ans et plus est demeuré stable durant la période de 2011 à 2021, cependant le nombre de fermes exploitées par les 35-54 ans est passé de 130 à 95 (-36,8 %) au cours de cette période.

Les fermes de 35 ans et moins en AONQ représentent 37 % des fermes régionales de cette strate d'âge.

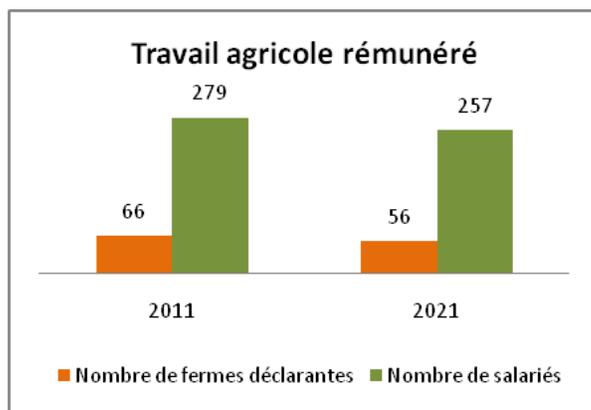


En 2021, la proportion des hommes exploitants était de 2,13 pour 1 femme en AONQ. Au total, 80 fermes étaient exploitées par un seul exploitant et 160 fermes par deux exploitants. La proportion des femmes dans les fermes de deux exploitants était supérieure à la moyenne, soit 1 femme pour 1,46 homme. Selon le recensement de l'agriculture 2021, le nombre d'exploitantes agricoles s'est élevé partout au Canada, affichant sa première augmentation en 30 ans. Le Québec enregistre une augmentation de 27,7 % se situant en 5^e position sur l'ensemble des provinces canadiennes.

Près de 50 % des exploitants travaillent plus de 40 heures par semaine sur leur ferme alors que près de 30 % y travaillent moins de 20 heures. Ceci peut indiquer que les activités agricoles sont pratiquées à temps partiel pour un bon nombre d'exploitants.



En 2021, le secteur agricole AONQ procurait 257 emplois en région, représentant 35 % des emplois agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Le nombre de salariées des fermes déclarantes de l'AONQ a diminué de 8,5 % de 2011 à 2021.



Au niveau de la relève agricole, sur 154 fermes déclarantes, 10 déclarent avoir un plan de relève avec un membre de la famille, 19 ont un plan verbal seulement et 125 n'ont aucun plan de relève.

Les exploitants vieillissent et seulement 12 % détiennent un plan de relève.

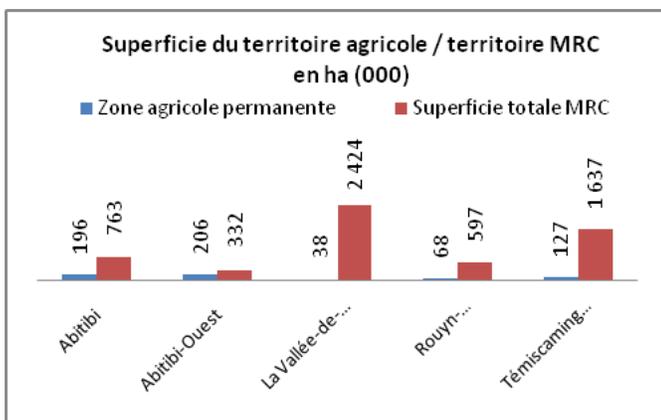
UTILISATION DES TERRES

Le secteur agroalimentaire joue un rôle important dans l'occupation dynamique du territoire, ainsi que pour le développement de la région.

La MRC de l'Abitibi-Ouest (AO) englobe une zone agricole permanente (ZAP) de 205 805 ha, représentant 62 % de la superficie totale de la MRC (332 333 ha). L'utilisation des terres par les 160 exploitations enregistrées représente, quant à elle, une superficie de 46 971 ha, soit environ 23 % de la ZAP totale. La ZAP de l'Abitibi-Ouest représente 32 % de la ZAP de l'Abitibi-Témiscamingue. La superficie du territoire de l'Abitibi-Ouest est la plus petite des territoires des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue (6 %), bien que la zone agricole de l'Abitibi-Ouest soit la plus grande des autres territoires.

Selon la Financière agricole du Québec, c'est dans la grande région de l'Abitibi-Témiscamingue que se trouvent les terres les moins chères de la province. En 2019, l'hectare de terre en culture au Québec valait 24 237 \$, alors que pour l'Abitibi-Témiscamingue, l'hectare en culture valait 2 082 \$, soit 91 % moins dispendieux.

En Abitibi-Ouest, le nombre de terres en culture et en élevage maintient une tendance à la baisse avec un total de 22 170 ha en culture pour 2021 comparativement à 2011 où le nombre s'élevait à 27 895 ha en culture, représentant une diminution de 20,5 % pour cette période.

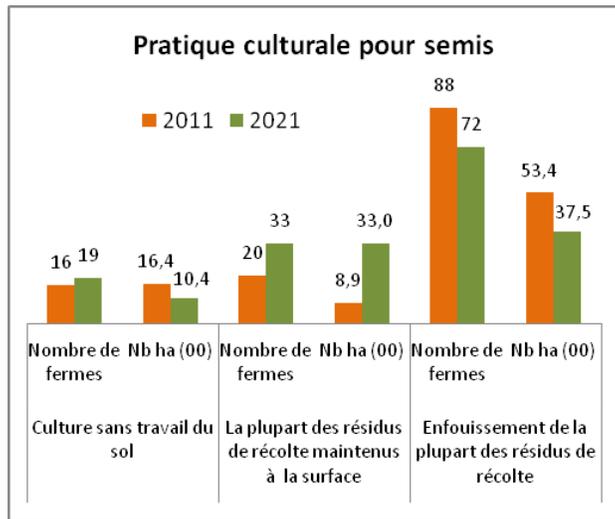


L'Abitibi-Ouest est la plus petite MRC d'Abitibi-Témiscamingue, mais elle détient le plus grand nombre de municipalités et possède la plus grande zone agricole protégée (ZAP).

PRATIQUES DE TRAVAIL DU SOL ET AMÉNAGEMENT

Les sols cultivés en AONQ sont majoritairement constitués d'argiles lourdes brunes à brunes gris foncé et sont naturellement imperméables. En 2021, deux (2) entreprises ont amorcé des travaux de drainage afin de mitiger les impacts de l'eau sur leurs pratiques culturales.

La majorité des fermes déclarantes (72/111) enfouissent la plupart des résidus de récolte en préparation de semis. De 2011 à 2021, la superficie des cultures sans travail de sol a diminué de 6 000 ha même si le nombre de fermes adoptant cette pratique a augmenté. De même, moins de fermes (de 88 à 72) enfouissent la plupart des résidus avant semis, mais sur des superficies plus petites, passant de 53 400 ha à 37 500 ha. En 2021, treize fermes ont maintenu les résidus de récolte en surface, augmentant la superficie de cette pratique culturale de 24 100 ha.



L'utilisation des brise-vents comme pratique agricole et environnementale a augmenté. En 2016, 36 exploitations étaient dotées de brise-vents tandis qu'en 2021 on peut en compter 58 au total.

Quant à l'utilisation de produits appliqués sur les terres, en 2021 une trentaine (30) d'exploitations ont déclaré utiliser des herbicides sur une superficie totalisant 4 077 hectares. Lorsque nous comparons avec 2011, période pour laquelle 36 exploitations appliquaient des herbicides sur une superficie totalisant 2 564 ha, nous pouvons constater une augmentation significative (58 %) quant à la superficie traitée, et ce malgré un nombre inférieur de fermes qui ont recours à ce type de traitement. En revanche, l'utilisation des engrais chimiques est à la baisse en 2021, autant pour le nombre de fermes (57 en 2011 versus 39 en 2021) que pour le nombre d'hectares traités (7 188 ha en 2011 versus 6 132 ha en 2021). Ceci pourrait être en réponse à l'augmentation importante du coût des intrants agricoles depuis 2019. De 2011 à 2021, il y a augmentation de l'utilisation de la chaux, autant pour le nombre de fermes (5 en 2011 versus 13 en 2021) que pour le nombre d'hectares traités. La gestion du lisier est demeurée sensiblement la même au cours des années. Deux nouvelles fermes ont fait de l'irrigation en 2021, augmentant le nombre à 5 exploitations totales qui ont eu recours à cette pratique depuis 2011.

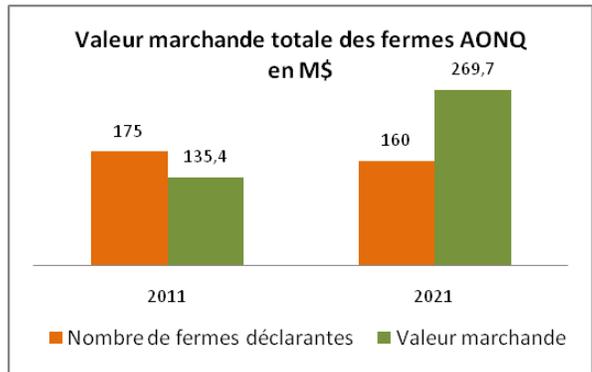


Bond important pour l'utilisation des brise-vents, passant de 36 exploitations en 2016 à 58 en 2021, une évolution de 61 %.

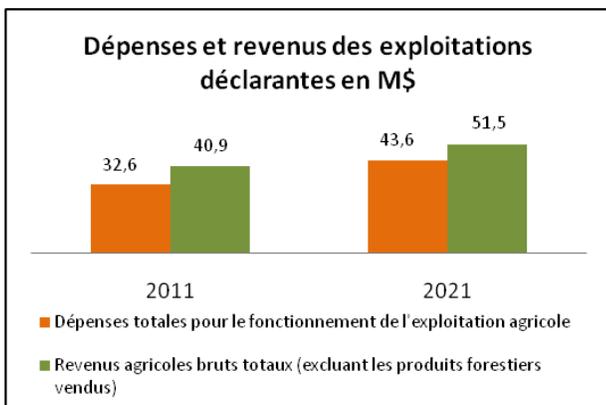
REVENUS, DÉPENSES ET CAPITAL AGRICOLE

Les revenus agricoles bruts totaux des entreprises de l'AONQ sont de 51,5 M\$ en 2021 et représentent 32 % des revenus bruts totaux de l'ATNQ (161,4 M\$) et indiquent pour l'AONQ une augmentation de 10,5 M\$ par rapport à 2011.

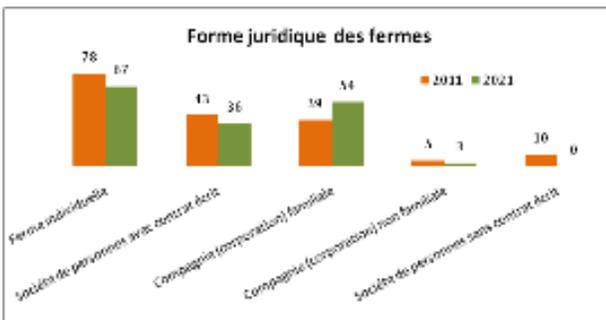
Le nombre de fermes ayant un revenu brut de plus de 1 M\$ de 2011 à 2021 a presque triplé autant en AONQ qu'en ATNQ. En considérant que la superficie des fermes a diminué de 37 % de 2011 à 2021, passant de 64 484 ha à 46 971 ha, et que le nombre de fermes déclarantes est passé de 175 à 160 (-9 %), il est possible de croire que les exploitations deviennent plus productives avec moins d'espace à exploiter.



Les coûts ayant augmenté dans toutes les principales catégories d'intrants au cours des trois dernières années et demie, et ce pour l'ensemble de la planète, les coûts des aliments pour animaux (+55 %), du carburant (+61 %) et de l'engrais (+71 %), en particulier, ont explosé entre le premier trimestre de 2019 et le troisième trimestre de 2022.



Comme mentionné, le nombre de fermes a augmenté de 9,5 % de 2011 à 2021 et représente 27 % des fermes régionales. La valeur marchande des fermes a doublé, passant de 135,4 M\$ à 269,7 M\$ de 2011 à 2021 et représente 29 % de la valeur marchande des exploitations de la région.



Les trois structures juridiques dominantes en AONQ sont l'entreprise individuelle (41,88 %), la corporation familiale (33,75 %) et la société en nom collectif (22,50 %). L'année 2021 nous permet toutefois d'observer une forte augmentation de Compagnies (corporation) familiales, passant de 39 en 2011 à 54 en 2021, une hausse de 38,5 %. En AONQ, seulement 3 exploitations sont enregistrées en corporation non familiale. En 2021, nous constatons également la disparition totale des fermes en société sans contrat écrit.

Les dépenses de fonctionnement des fermes ont bondi de 11 millions de dollars (+33 %) de 2011 à 2021 pour une baisse de 16 % du nombre de fermes déclarantes (175/151). Quant à la valeur marchande des terres et des bâtiments, elle a plus que doublé de 2011 à 2021. La valeur des machineries a graduellement augmenté de 2011 à 2021 alors que celle des animaux a augmenté de plus de 2 M\$ de 2011 à 2021.

Le coût des intrants a explosé au cours des deux dernières années :
 Aliments pour animaux + 55 %,
 Carburant + 61 %,
 Engrais + 71 %

**LES
PRODUCTIONS**

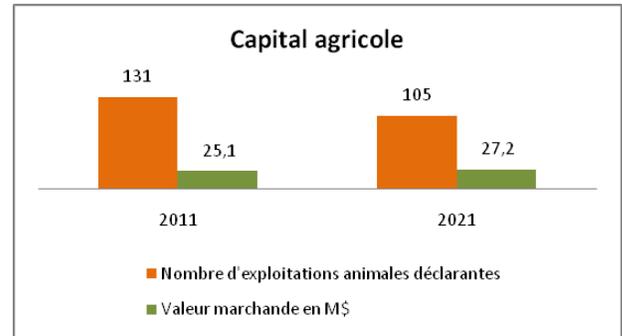
LES PRODUCTIONS ANIMALES

Entre 2011 et 2021, le nombre d'exploitations animales est passé de 104 à 81 pour une baisse de 23 %. Pour la même période, les données du recensement agricole 2021 nous permettent de constater qu'il y a eu perte de 17 exploitations de bovins de boucherie. Scénario également à la baisse pour des exploitations laitières qui ont perdu 3 entreprises.

Nombre de productions animales	2011	2021
Bovins	86	66
Moutons et de chèvres	9	6
Autres élevages	9	9

Bien que le nombre d'entreprises qui se spécialisent dans la production animale soit à la baisse en AONQ, la valeur

marchande des animaux sur le territoire représente 10 % de la valeur totale des entreprises agricoles pour un montant de 27,2 M\$ en 2021 soit une augmentation de 2 M\$ comparée à 2011.



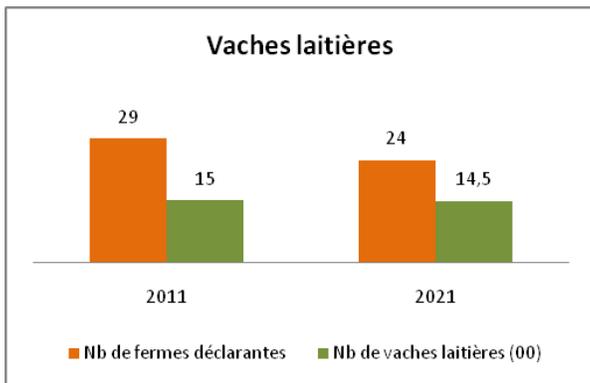
Le cheptel s'amincit et le nombre de fermes régresse.



LA PRODUCTION LAITIÈRE

La production laitière en AONQ demeure une production de grande importance, même si elle enregistre un peu moins d'élevages (24 en 2021) que la production de bovins de boucherie (65 en 2021). La production laitière est particulièrement concentrée dans les municipalités de Palmarolle (12) et de Ste-Germaine-Boulé (4), représentant près de 67 % des fermes de cette production. Les élevages laitiers de l'AONQ représentent 27 % des élevages laitiers de l'Abitibi-Témiscamingue (24/88) pour 2021.

Tout comme l'ensemble du secteur des productions animales, le nombre d'exploitations qui œuvrent en production laitière est en léger déclin depuis les dernières années, passant de 29 en 2011 à 24 en 2021, une régression de 17 % pour cette décennie. On observe de même une baisse du cheptel laitier pour cette période.



Le revenu agricole brut de la production laitière de l'AO se chiffre à 10 M\$ en 2020, représentant 27 % des revenus bruts laitiers de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les données disponibles sur les sites web des Producteurs de lait du Québec (PLQ) permettent d'observer que les quotas laitiers ont également évolué, passant de 10,04 \$/kg pour les matières grasses (MG) en 2016 à 13,05 \$/kg (MG) au premier trimestre de 2023, représentant une augmentation de 29,88 %. Le prix de la protéine a également augmenté, passant de 7,28 \$/kg en début 2016 à 10,50 \$/kg (+ 44 %) au premier trimestre de 2023.

ENJEUX : Même si la production laitière est sous la gestion de l'offre, les producteurs de lait de l'AONQ tout comme l'ensemble des producteurs laitiers canadiens sont tributaires des accords conclus par le Partenariat transpacifique global et progressiste. Sous l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM), le Canada a consenti des accès supplémentaires de 3,9 % au marché laitier, représentant 1 000 000 de tonnes de produits laitiers, correspondant à une perte perpétuelle de 190 M\$ par année, dans le nouvel accord avec les États-Unis et le Mexique annoncé le 1^{er} octobre 2018.

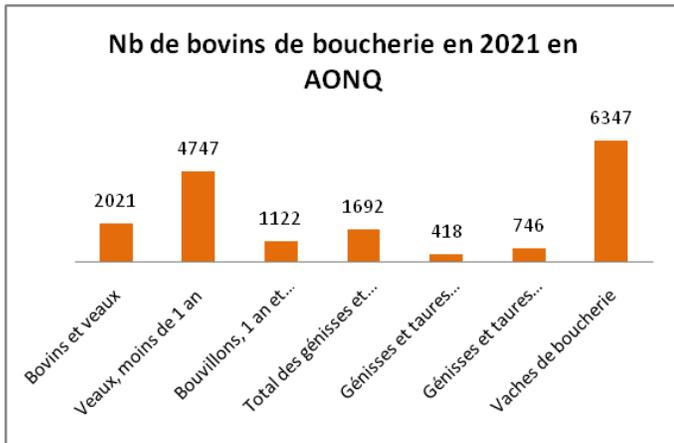
Source : Les Producteurs de lait du Québec.

Perte de 17 % des fermes
laitières au cours de la
dernière décennie.



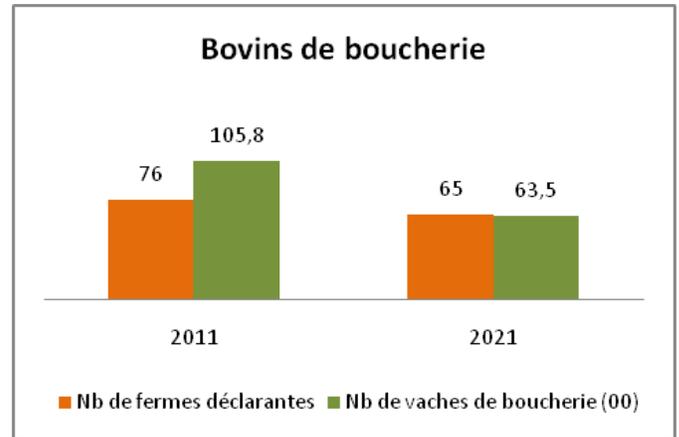
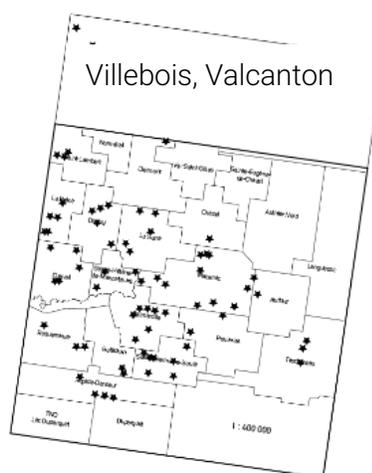
LA PRODUCTION BOVINE

La production de bovins de boucherie continue d'être la production animale la plus importante en AONQ pour 2021, et ce malgré une diminution du nombre d'entreprises. Selon la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles de décembre 2020 du MAPAQ, la région de l'Abitibi-Témiscamingue compte 155 entreprises qui déclarent posséder 10 vaches de boucherie et plus. Toujours selon le MAPAQ, la répartition de ces entreprises bovines est plus importante dans la MRC d'Abitibi-Ouest, avec 39 % de celles-ci.



Au niveau du recensement de l'agriculture 2021, le nombre d'entreprises déclarant une production de bovins de boucherie s'élève à 65 pour cette période, une régression de 14,5 % par rapport à 2011 où l'on pouvait compter 76 entreprises.

Le cheptel de boucherie de l'AONQ a suivi une courbe descendante plus prononcée entre 2011 et 2021, passant de 21,6 k animaux à 10,3 k animaux, ou l'équivalent d'une diminution représentant 52 %. La production de bovin de boucherie regroupe la production de veaux d'emboche et de bouillonnons (semi-finition et finition). C'est surtout la production de veaux de moins d'un an qui domine pour cette catégorie en AONQ avec 4 747 têtes en 2021. La production de bouillonnons d'un an et plus totalisant 1 122 animaux pour la même période. Quant aux vaches de boucherie, le nombre de tête s'est élevé à 6 347 en 2021.



Au niveau des revenus des entreprises bovines en AONQ, toujours selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles de décembre 2020 du MAPAQ, 38,33 % déclaraient un revenu total de moins de 50 000 \$, mais 35 % déclaraient un revenu total de 250 000 \$ et plus. La proportion de fermes déclarant des revenus de 250 k\$ et plus est nettement supérieure en AONQ comparativement à l'ensemble de la région avec 21/34 (61,76 %) entreprises se situant dans cette gamme de revenus.

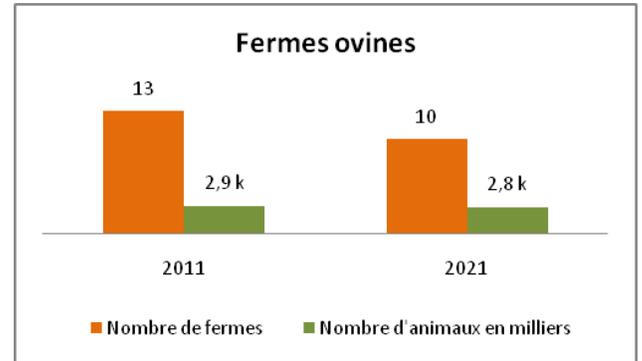
Le revenu agricole brut des fermes de bovins de boucherie en 2020 en AO se chiffre à 18,4 M\$ représentant 63 % des revenus bruts agricoles des fermes de bovins de boucherie de l'Abitibi-Témiscamingue.

ENJEUX : Pour les producteurs bovins de l'AONQ, l'accès à un abattoir provincial en région demeure un des enjeux les plus importants.

Un cheptel de bovins de boucherie de l'AONQ représente 48 % de celui de l'ATNQ.

LA PRODUCTION OVINE

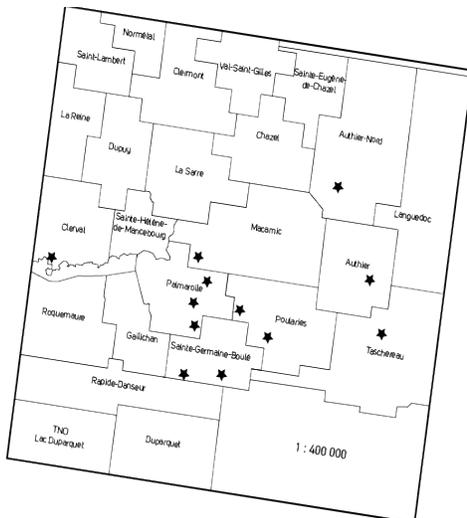
La production ovine a connu une sensible diminution, passant de 13 à 10 fermes déclarantes entre 2011 et 2021. Toutefois, la production d'agneaux et de moutons représentait 50 % des exploitations ovines de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2021. Quant au cheptel ovin, il est demeuré plutôt stable entre 2011 (2 886) et 2021 (2 830), et représentait 59 % du cheptel ovin régional.



LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

Les autres élevages représentent 5 % des exploitations animales de l'AONQ et regroupent principalement les équidés (3) et les élevages mixtes (lamas, alpagas, chèvres, etc.) (3). Ces types d'élevages représentent 22 % de ces élevages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2021.

Carte de localisation : autres productions



Plus de la moitié de la production ovine est située en AONQ.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Sur le territoire de l'AONQ, les données en provenance du Recensement de l'agriculture 2021 nous permettent de constater que la grande majorité des entreprises (134/160) font des productions végétales. Étant donné une forte concentration de fermes en production animale, il semble évident que la production fourragère pour l'alimentation des animaux soit pratiquée.

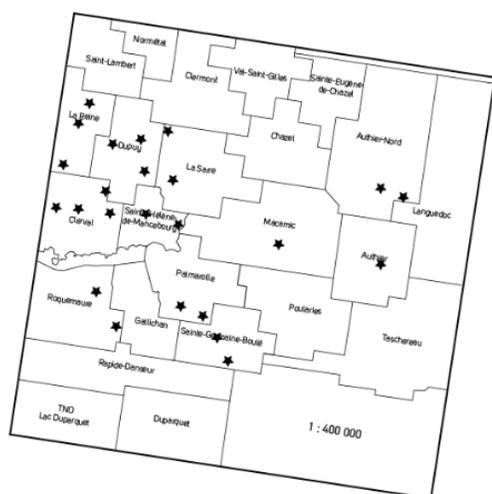


Les terres en cultures représentent 53,4 % des terres possédées par les exploitations en 2021. Notons que de 2011 à 2021 les superficies agricoles totales ont diminué de 17 513 hectares, portant la superficie totale en production végétale à 25 104 ha, ceci s'expliquant par la diminution du nombre d'exploitations agricoles de 15 fermes.

Quelques entreprises sont spécialisées en productions végétales, particulièrement pour le foin, les céréales, les oléagineuses ou les légumes. Entre 2011 et 2021, la culture de foin, de légumes et de céréales contribue à une légère augmentation des cultures.

Trois entreprises cultivent du blé de printemps en 2021, le même nombre qu'on retrouve pour l'année 2011. La production de pommes de terre est en croissance avec cinq (5) fermes qui la cultive en 2021, comparativement à une (1) seule en 2011, une augmentation de 400 %.

Le revenu brut agricole des productions végétales de l'AO en 2020 est de 6,3 M\$ et représente 16,2 % des revenus bruts agricoles des productions végétales de l'Abitibi-Témiscamingue.



Type d'utilisation des terres	Nombre d'entreprises déclarantes			Nombre d'hectares		
	2011	2021	Écart (%)	2011	2021	Écart (%)
Terres en culture (excluant la superficie en arbres de Noël)	161	139	-13,7 %	27 895	25 104	-10,0 %
Terres en jachère	4	9	125,0 %	34	55	61,8 %
Pâturages cultivés ou ensemencés	66	57	-13,6 %	8 489	4 741	-44,2 %
Terres naturelles pour le pâturage	78	59	-24,4 %	7 816	3 784	-51,6 %
Terres boisées et terres humides	130	105	-19,2 %	x	13 502	x
Toutes les autres terres	124	93	-25,0 %	3 096	1 812	-41,5 %

Avoine

Outre les cultures fourragères, l'avoine occupe une place importante avec 58 exploitations qui cultivent cette céréale, occupant une superficie de plus de 3 000 ha. En plus d'être une plante tolérante aux différentes conditions climatiques, l'avoine est cultivée à la fois pour son fruit (caryopse) riche en amidon, et comme plante fourragère à couper en vert pour ses pousses tendres et sucrées savoureuses pour les animaux.

Orge

En 2021, la région enregistrait 6 exploitations produisant de l'orge pour une superficie trop peu faible pour être publiée au recensement de l'agriculture 2021. L'orge pourrait être adoptée par plusieurs autres exploitants si ce n'était pas de la présence de grues d'Amérique, une espèce d'oiseaux protégée, qui ravage les champs et décourage les producteurs. En 2011, la région comptait 25 exploitations qui cultivaient de l'orge, une baisse importante de 76 % qui peut en grande partie être expliquée par la présence des grues d'Amérique.

Céréales et autres

De façon générale, les superficies de cultures de céréales, oléagineux et autres ont décliné entre 2011 et 2021 à l'exception de quelques cultures, dont le canola qui est cultivé sur 401 ha en 2021 comparés à 121 en 2011.

Grandes cultures et foin, recensement de l'agriculture 2011 - 2021

AONQ

	2011	2021	Écart (%)
Blé de printemps (excluant le blé dur)	3	3	0 %
Avoine	75	58	-23 %
Orge	25	6	-76 %
Céréales mélangées	9	6	-33 %
Maïs total	3	6	100 %
Seigle total	0	1	
Canola (colza)	3	8	167 %
Soja	2	2	0 %
Pois secs de grande culture	0	2	
Luzeerne et mélanges de luzeerne	26	23	-12 %
Tout autre foin cultivé et autre culture fourragère	138	108	-22 %
Pommes de terre	1	5	400 %
Sarrasin	1	1	0 %

FERMES MARAÎCHÈRES À PETITES SURFACES

L'apparition des fermes maraîchères à petites surfaces (généralement moins de 15 ha) s'est particulièrement accentuée au cours des dernières années. En 2011, nous pouvions recenser une (1) seule ferme maraîchère, mais le répertoire interne de la SADC d'Abitibi-Ouest permet d'en constater treize (13) en 2022.



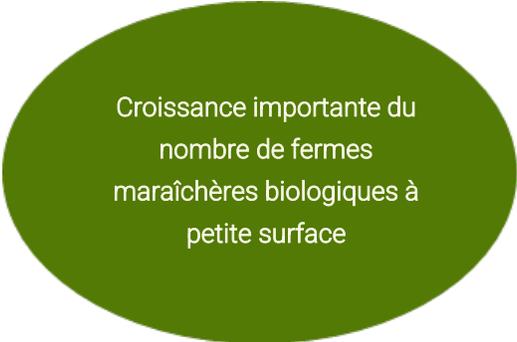
Augmentation de 167 % des productions de canola (colza).

Une douzaine de nouvelles fermes maraîchères depuis 2011.

PRODUCTION BIOLOGIQUE

La popularité des produits biologiques est grandissante partout au Québec et la région de l'AONQ n'échappe pas à cette demande des consommateurs. Le nombre de fermes offrant des produits biologiques pour la vente a fait un bond d'une (1) en 2011 à neuf (9) en 2022, dont trois (3) de ces dernières sont en pré certification. En date du 23 février 2023, L'AONQ compte une production biologique animale (bovin de boucherie), quatre (4) entreprises Biologiques qui détiennent un permis de préparation alimentaire et transformation, dix (10) productions végétales biologiques et une (1) production en récolte sauvage et produits forestiers non ligneux.

<https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produitscertifies>



Croissance importante du nombre de fermes maraîchères biologiques à petite surface

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Le MAPAQ fait distinction de deux types d'entreprises en transformation alimentaire : les agrotransformateurs et les transformateurs. Les agrotransformateurs exercent des activités de transformation alimentaire en utilisant majoritairement des produits qui proviennent de leur ferme ou du Québec. En AONQ, les entreprises qui œuvrent en agrotransformation sont au nombre de 4 en 2022.

Quant aux transformateurs, ils se définissent comme des entreprises exerçant une activité de transformation qui s'approvisionnent au Québec pour la majorité des produits qu'elles transforment. Les transformateurs ne sont pas des

producteurs agricoles, et c'est ce qui les distingue des agrotransformateurs. En AONQ, on compte 10 entreprises de ce type en 2022.

Outre, les 14 entreprises qui effectuent de la transformation agroalimentaire, le territoire peut également compter sur la présence de 11 magasins en alimentation (épiceries et magasins généraux), 10 dépanneurs dont certains offrent des plats préparés (prêt-à-manger) et près d'une vingtaine de cafés et restaurants.

LA MISE EN MARCHÉ

Le nombre de fermes déclarantes qui effectuaient de la vente directe en 2021 était de treize (13), dont une douzaine (12) d'entre elles vendaient des produits agricoles non transformés (sans valeur ajoutée).

L'offre de paniers santé sous une approche de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) s'est particulièrement développée ces dernières années, de même que l'offre de fruits et légumes au seul marché public officiel du territoire, situé à Palmarolle. Outre ce dernier, plusieurs initiatives, sous-type de kiosques pour la vente directe, ont émergé au cours des dernières années, tels que ; le Mini-marché Duparquet, Manger Local, le Marché de Printemps, la Foire d'Automne, et plusieurs autres.

La région peut également compter sur un outil promotionnel : Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue (Goûtez A-T). Ce projet, initié par les Sociétés d'aide au développement (SADC), permet d'accroître la visibilité des exploitants et leurs fermes, en plus de valoriser la vente en circuit court (limitant le nombre d'intermédiaires) qui favorise le rapprochement entre les consommateurs et les producteurs.

La région de l'AONQ ne compte aucun abattoir sur son territoire, toutes catégories confondues. Comme mentionné précédemment, le dossier d'abattage demeure un enjeu important pour la mise en marché des productions bovines du territoire.

CONCLUSION

De toute évidence, le secteur agroalimentaire de l'AONQ joue un rôle capital dans l'occupation dynamique du territoire, en plus d'être un moteur économique important pour la région. Tout en étant, sur plusieurs aspects en légère remontée ces cinq dernières années, nous constatons une récente accentuation des pressions exercées sur le milieu agricole : pénurie de main-d'œuvre, exploitants vieillissants, accaparement des terres, enjeux de relève, terres en friche, explosion des coûts des intrants agricoles, etc. De plus, le complexe agroindustriel, axé sur la globalisation des marchés, amène les producteurs à augmenter leur productivité afin de demeurer compétitifs et rentables. En revanche, les pratiques utilisées pour atteindre ces objectifs ont des impacts non négligeables sur l'environnement, ainsi que sur la santé physique et mentale des exploitants. On perçoit le besoin du milieu agricole à être soutenu dans ce changement fondamental et indispensable à de nouvelles pratiques et règles liées autant à la saine alimentation qu'à la préservation et la durabilité des écosystèmes locaux.

La transition vers un système alimentaire durable (SAD), ayant de faibles conséquences sur l'environnement en contribuant à protéger et respecter la biodiversité et les écosystèmes locaux, est culturellement acceptable, économiquement équitable, accessible, abordable, nutritionnellement sûr et sain et permet d'optimiser les ressources naturelles et humaines, tout en étant souhaitable, elle n'est toutefois pas sans défis.

Pour assurer une transition harmonieuse vers un SAD, ainsi que pour développer de nouvelles initiatives, un diagnostic en profondeur, incluant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, devra être réalisé en concertation avec toutes les parties prenantes. Doter la région d'un plan d'action détaillé et doté de moyens humains et financiers est également fortement souhaitable. En ce sens, la Société d'aide au développement des collectivités de l'Abitibi-Ouest signifie son désir de s'associer avec les organismes et entreprises agricoles concernées du territoire et de la région afin de soutenir le développement, la transformation et la vitalité du secteur agroalimentaire.

ANNEXES

LES CIBLES – ANNEXE 1

Au cours de la rédaction de ce portrait, plusieurs constats sont ressortis et peuvent se traduire en enjeux, là où le milieu agroalimentaire peut gagner ou risquer de perdre si un regard particulier n'y est pas porté. Voici les 12 enjeux que nous avons traduits en 12 cibles à viser et qui ont attiré notre attention.

1. La diversification

La diversification des types de cultures et d'animaux produits sur le territoire, ainsi que les types d'aliments produits, peut aider à répartir les risques et à augmenter la résilience aux fluctuations du marché et aux autres défis comme la sécurité alimentaire.

2. Progression technologique

Les avancées technologiques telles que l'agriculture de précision, l'automatisation et l'Internet des objets peuvent aider à améliorer l'efficacité et à réduire les coûts et les déchets dans le secteur. Ces améliorations peuvent également mitiger certains impacts liés à la pénurie de main-d'œuvre, notamment par l'automatisation et la robotisation des opérations.

3. Expansion sur les marchés d'exportation

Les producteurs peuvent saisir l'opportunité de s'étendre sur les marchés d'exportation, où il y a une forte demande pour les produits alimentaires de haute qualité. À proximité, l'exportation vers les districts de l'Ontario, ainsi que vers les territoires nordiques peut également offrir des opportunités de développement intéressantes.

4. Produits à valeur ajoutée

Le secteur gagnerait à se concentrer sur l'ajout de valeur à ses produits en les transformant ou en les emballant de manière à les rendre plus attrayants pour les consommateurs et à augmenter la valeur du produit, ainsi que la compétitivité du secteur.

5. Accès aux marchés

Les petits producteurs rencontrent un certain nombre de défis pour accéder aux marchés. Cette difficulté à vendre leurs produits affecte leurs revenus. Il y a une demande chez les consommateurs pour des produits alimentaires locaux (biologiques et naturels) vendus en circuit court. Cela leur offre une opportunité pour répondre à la demande et se différencier des plus grands producteurs alimentaires.

6. Changement climatique

Les effets du changement climatique, tels que les événements météorologiques extrêmes et les changements dans les modèles de précipitation, peuvent avoir un impact significatif sur les rendements des cultures, ainsi que sur la santé animale. Cela peut entraîner une production réduite et des coûts accrus pour les agriculteurs.

7. Pénurie de main-d'œuvre

La région est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre, ce qui rend difficile pour les agriculteurs de trouver des travailleurs pour aider à la plantation, à la récolte et à d'autres tâches sur la ferme. Cela peut entraîner des coûts accrus, une production réduite et mettre en cause la pérennité des entreprises.

8. Collaboration, concertation et partenariats

La collaboration, la concertation et les partenariats entre les agriculteurs, les transformateurs, les autres acteurs de l'industrie, les municipalités, les universités et les acteurs gouvernementaux s'imposent. Ceci afin d'aider à partager les ressources, les connaissances et les expertises et à développer de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

9. Relève agricole et transfert de fermes

Le vieillissement des exploitants agricoles portera une pression particulière et pressante sur le transfert des fermes si on veut maintenir la production agricole actuelle.

10. Optimisation des ressources

La baisse d'exploitation des superficies de sols autant pour la production animale que végétale indique une disponibilité de sols qui pourraient être mieux utilisés et créer davantage de la richesse locale.

11. Agir collectif

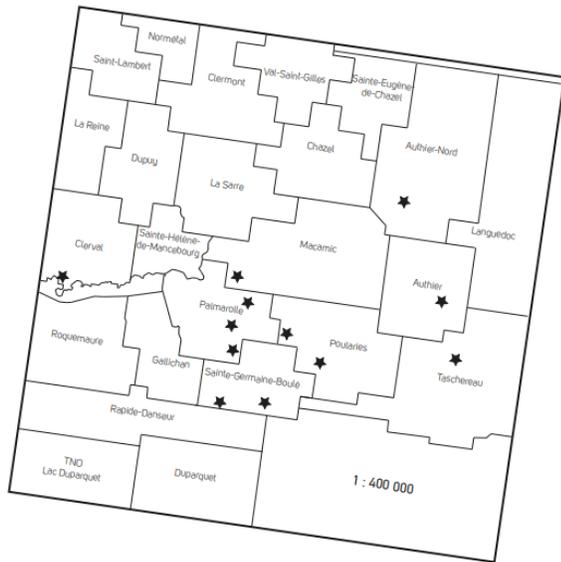
La portée des actions en agroalimentaire pourrait être vue sous la forme collective afin d'optimiser, partager les efforts et les risques pour de meilleurs résultats. Serres communautaires, coopératives de machinerie, fiducies foncières agricoles, réseau pour la conservation, la transformation, la distribution et la mise en marché de produits alimentaires.

12. La valeur des terres et la spéculation

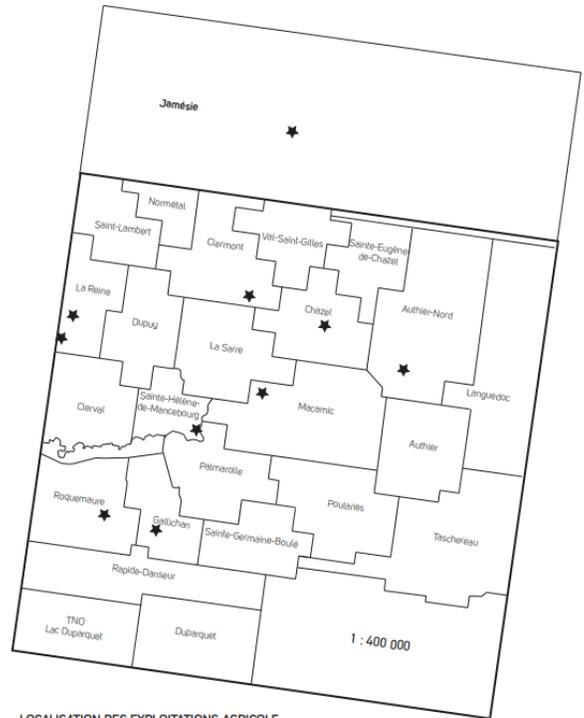
Le phénomène de spéculation financière des terres agricoles croît toujours au Canada. De plus en plus de propriétaires ne sont pas producteurs, la valeur de terres du territoire est basse. De plus, les rendements financiers des placements sont de beaucoup inférieurs à l'augmentation de la valeur des terres.



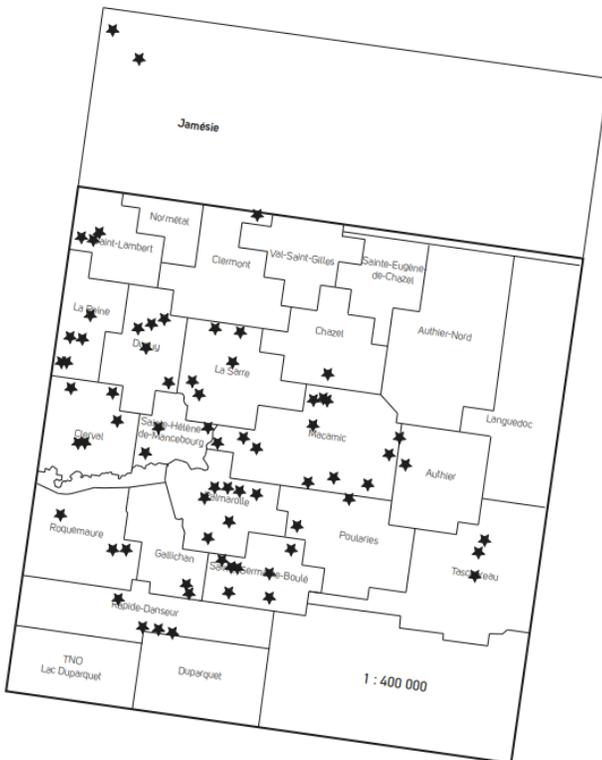
CARTES DE LOCALISATION DES PRODUCTIONS – ANNEXE 2



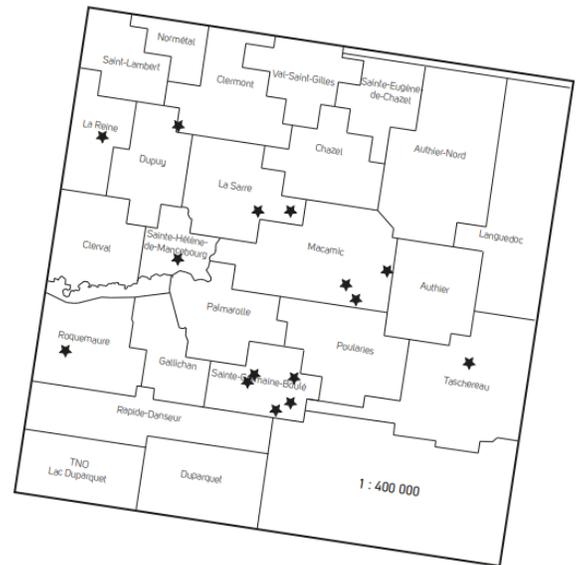
LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES
 Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



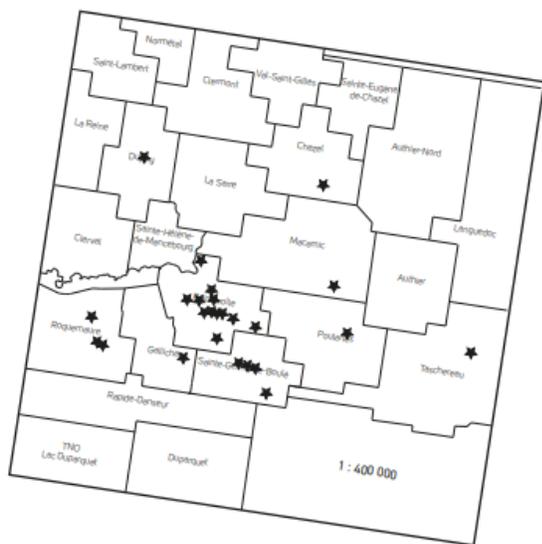
LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES
 Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN BOVINS DE BOUCHERIE
 Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022

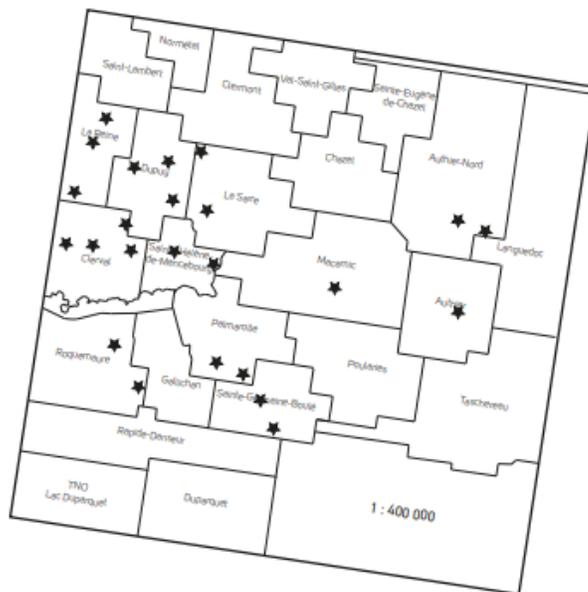


LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN GRANDES CULTURES
 Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



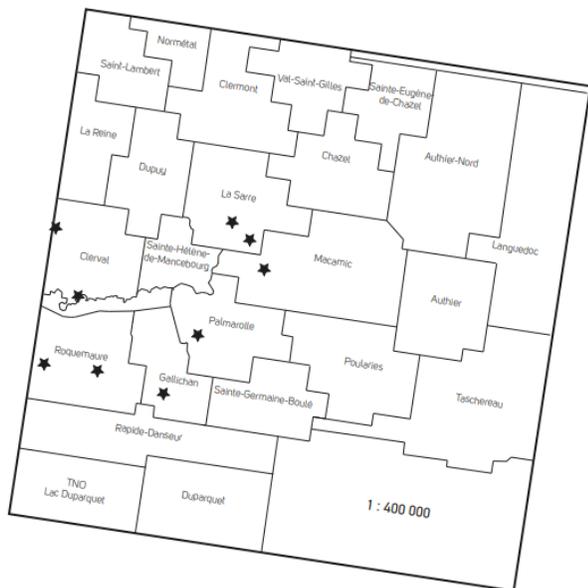
LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN BOVINS LAITIERS

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



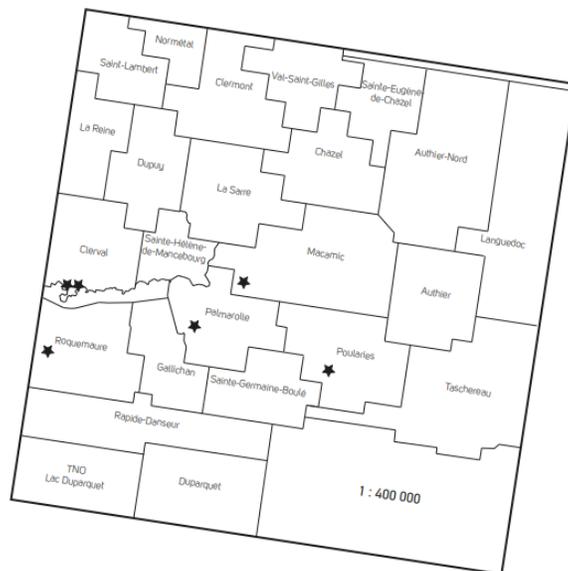
LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN FOURRAGES

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE EN FRUITS ET LÉGUMES

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



LOCALISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLE FAISANT DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Source : Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, 2022



Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC

80, 12 Avenue Est, bureau 202
La Sarre, Québec, J9Z 3K6
Tél. : 819 333-3113



/sadc.abitibi.ouest
www.sadcao.com